

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

| | |
|-------------------|-------------------------|
| Nombre de membres | |
| Effectif légal | Présents ou représentés |
| 39 | 34 dont 5 pouvoirs |

Date de convocation : 15 mars 2024

Date d'affichage : 15 mars 2024

SEANCE DU 25 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-cinq du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse à Maringues.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, Michel GAUME, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER
David DESPAX a donné pouvoir à Gilles MAS
Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD, Fabienne GASTON, Roland GENESTIER, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Denis BEAUVAIS

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2024-35 : FINANCES - BUDGET ANNEXE ZAC JULLIAT-EST 2024

Rapporteur : Marc CARRIAS

Le vice-président présente à l'assemblée le budget annexe ZAC Julliat-Est 2024.


Après examen du budget annexe, le vice-président propose au conseil communautaire d'approuver ce budget :

- qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 798 233,58 €,
- qui s'équilibre en section d'investissement à 3 139 762,84 €.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'adopter le budget annexe ZAC Julliat-Est 2024 tel que présenté c'est-à-dire par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 02/04/2024
Le président,

 Le président,
Claude RAYNAUD

